



Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Courson-Monteloup.

Correspondant : Monsieur le Maire de la Commune

Mairie

Place des Tilleuls

91680 COURSON MONTELOUP

Téléphone : 01 64 58 90 01

Télécopie : 01 64 58 81 58

Adresse e-mail : monteloup.mairie@wanadoo.fr

Maître d'œuvre : AEDIFICIO – M Stéphane BERHAULT – Architecte DPLG et du Patrimoine
- 11 Rue du Général Pierre, 91540 MENNECY

Objet du marché : Construction de deux salles de classe

Lieu d'exécution :

Ecole primaire

Place des Tilleuls

91680 COURSON MONTELOUP

Type de marché :

Marché public de travaux

Délai d'exécution :

6 mois maximum

Date prévisionnelle de commencement des travaux :

1^{er} février 2011

Caractéristiques principales :

Construction de deux salles de classe avec leurs sanitaires, un hall d'entrée, un bureau et un local technique, représentant au total une SHOB de 271 m², soit 251 m² SHON

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. En cas de groupement, la liste des co-contractants doit être fournie, ainsi que la forme de celui-ci (type imprimé DC1).

Imprimé DC 2 comprenant :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des marchés publics ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires

concernant les fournitures objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.

- **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 %
- valeur technique : 30 %
- délais : 10 %

Type de procédure : procédure adaptée.

Modalités de financement et de paiement :

Subventions régionale, départementale et ressources propres. Virement administratif sous 30 jours. Prix fermes et actualisables.

Date limite de réception des offres :

20 décembre 2010 à 18 heures.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Téléchargement du dossier de consultation des entreprises auprès du maître d'ouvrage sur la plate forme <http://www.courson-monteloup.fr> rubrique « Mairie ».

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres doivent parvenir avant les dates et heures limites de réception, à l'adresse indiquée ci-dessous, par courrier recommandé avec avis de réception postal ou dépôt du dossier contre récépissé :

Mairie de COURSON MONTELOUP, Place des tilleuls 91680 COURSON MONTELOUP, avec la mention " **CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE** - ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture de plis".

La réception des offres par mèl, télécopieur ou par voie dématérialisée n'est pas autorisée.

Date d'envoi à la publication :

30/11/2010